Notes marginales sur l'histoire des Franches-Montagnes

Autor(en): **Viatte, Auguste**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **88 (1985)**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-550007

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Notes marginales sur l'histoire des Franches-Montagnes

par Auguste Viatte

L'histoire des Franches-Montagnes, qu'a publiée l'Emulation, apporte quantité de renseignements sur la vie quotidienne de nos ancêtres ; on lui saura gré, en particulier, d'avoir mis en évidence le traité de Delémont de 1595, texte capital trop souvent négligé, qui servit de référence dans les litiges pendant deux siècles.

Je voudrais ajouter quelques précisions d'après mes recherches personnelles.

Le chapitre sur les médecins mentionne le docteur Rondot, du Bief d'Etoz, qui avait une nombreuse clientèle à la Montagne. Mais ses rapports avec elle n'étaient pas seulement professionnels. Je me trouve avoir en ma possession un dictionnaire latin-français lui ayant appartenu. Hugues-Félix Rondot (1739-1794) descendait d'une famille de verriers établie sur la rive franc-comtoise du Doubs depuis 1610, date à laquelle Jean Rondot, de Courtefontaine, accensa la forge du duc d'Arenbers au Bief d'Etoz. C'est à Saignelégier qu'il se maria, le 2 octobre 1748, avec Marie-Françoise Baillif ; une de ses grand-tantes, Anne Rondot, née en 1658, avait épousé, elle aussi à Saignelégier, le 26 septembre 1681, Jean-Jacques Aubry, des Eccards : d'où une postérité à laquelle j'appartiens et qui m'a valu un lointain cousinage avec ma femme, issue par sa mère de la branche franc-comtoise de la famille.

Le même chapitre affirme que l'abbé Jean-Baptiste Vermeille du Bémont, aumônier de la Cour royale de Saxe, a légué tous ses biens pour faciliter l'établissement d'un médecin aux Franches-Montagnes. Affirmation exagérée. Il a donné à ces fins, en fait, la métairie de Chésel près de Bourrignon, aux revenus dûment stipulés, mais n'a pas déshérité pour autant sa parenté, en aidant de préférence les plus défavorisés, sa nièce Marianne Vermeille « qui à le malheur d'être boîteuse », ou son neveu Voisard « comme Dieu l'a visité par la faiblesse de sa vue et qu'il ne peut point s'appliquer à rien pour le travail des mains » (codicille à son testament, 20 novembre 1782 ; le testament a été collationné sur l'original le 8 février 1783, l'abbé est donc mort entre ces deux dates). Reste à savoir comment ce petit paysan, né au Bémont le 2 mars 1699, a pu faire carrière jusque sur les marches d'un trône.

Il avait comme exécuteur testamentaire le commandant de la garde suisse au service de Saxe : ne serait-il pas venu comme aumônier de cette garde, et n'aurait-il pas reçu, lors de sa retraite, le titre honorifique d'aumônier de la Cour ? Des recherches dans les archives nous éclaireraient peut-être, si celles de Dresde n'ont pas disparu dans les bombardements de cette ville durant la guerre.

L'abbé Vermeille ortographiait son nom par un V, comme ma grand-mère Marie Vermeille ; la graphie Wermeille, aujourd'hui plus répandue, est un germanisme assez récent. A l'origine, le non s'écrivait Vermoille. D'après le Dr Wermeille, médecin à Delémont, la famille aurait quitté la région de Montpellier devenue protestante lors des guerres de religion : tradition douteuse, puisqu'on retrace la filiation au Bémont dès 1530 avant l'expansion de la Réforme. Un exode immédiatement antérieur ne serait cependant pas exclu.

Auguste Viatte